

**RAPPORT D'AVANCEMENT SUR LA
PROMOTION DU COMMERCE INTRA-OCI**



33^e Réunion du Comité de suivi du COMCEC

**11– 12 mai 2017
Ankara, Turquie**

TABLE DES MATIÈRES

A. INTRODUCTION

- 1. Aperçu sur la SIFC*
- 2. Résolutions de la 32e session du COMCEC*

B. OPERATIONS DE FINANCEMENT DU COMMERCE DE LA SIFC POUR LE DÉVELOPPEMENT

- 1. Contribuer à la sécurité énergétique des pays membres*
- 2. Soutenir l'exportation des principaux produits agricoles*
- 3. Promouvoir la finance islamique en servant les PME des pays membres*
- 4. Mobiliser des ressources pour le financement du commerce*
- 5. Renforcer le soutien et la collaboration par une présence sur le terrain*

C. DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET PROMOTION DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE

- 1. Plateformes de coopération pour une intégration économique régionale renforcée*
 - 1.1. Initiative Aide au commerce pour les États arabes*
 - 1.2. Programme spécial pour l'Asie Centrale*
 - 1.3. Programme de Pont commercial arabo-africain*
 - 1.4. Forum pour le développement du commerce*
- 2. Partenariat pour le renforcement des capacités commerciales et le développement des connaissances*
 - 2.1. Programme de Pont des connaissances commerciales*
 - 2.2. Formation et emploi des jeunes dans le commerce international*
 - 2.3. Programme de renforcement des capacités en commerce international et d'accompagnement pour l'accès au marché, Sénégal*
 - 2.4. Programme de Développement des exportations de café indonésien de la SIFC*
 - 2.5. Programme de développement du partenariat entre les Égreneurs de coton d'Afrique de l'Ouest et les Filateurs de coton d'Asie du Sud-Est*

A. INTRODUCTION

1. Aperçu sur la SIFC

La Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC) est une entité autonome du Groupe de la Banque islamique de développement (BID). Elle a été créée dans le but de promouvoir les échanges commerciaux pour améliorer la situation économique et les conditions de vie des populations à travers le monde islamique. La SIFC a regroupé toutes les activités de financement du commerce qui étaient auparavant gérées par différents guichets au sein du Groupe de la BID. Elle a commencé ses activités en janvier 2008.

La consolidation des activités de financement du commerce du Groupe de la BID dans un cadre unique a augmenté l'efficacité de la Société en termes de prestation de services en lui permettant de répondre rapidement aux besoins des clients dans un environnement d'affaires axé sur le marché. Leader du financement du commerce conforme à la charia'a, la SIFC met son savoir-faire et ses fonds au service des entreprises et des gouvernements de ses pays membres. Son objectif principal est d'encourager les échanges commerciaux entre les pays membres de l'OCI (Organisation de la coopération islamique).

Fonctionnant aux normes de classe mondiale, la SIFC a pour mission de servir de catalyseur pour le développement du commerce entre les pays membres de l'OCI et au-delà. Par conséquent, tout en apportant le financement du commerce et en améliorant l'accès des pays membres au financement, la Société, soucieuse d'élaborer des programmes intégrés de développement du commerce, a récemment créé un Département de développement du commerce et des affaires qui offrira aux pays membres une assistance technique liée commerce, mais selon une approche intégrée, qui regroupera les solutions de financement du commerce et de développement des échanges. Les principaux domaines ciblés par le Département seront la promotion du commerce et sa facilitation, le développement des capacités, l'intégration du commerce et la valorisation des produits stratégiques.

En tant que membre du Groupe de la BID, la SIFC a un accès unique aux gouvernements de ses pays membres et œuvre comme facilitateur pour mobiliser des ressources publiques et privées en vue d'atteindre son objectif, qui est de favoriser le développement économique par le commerce. La Société vise à faciliter l'accès des entreprises des pays membres au financement du commerce et leur fournit les outils nécessaires au renforcement des capacités liées au commerce qui leur permettront d'améliorer leur compétitivité sur le marché international.

2. Résolutions de la 32e session du COMCEC

La 32^e session du COMCEC a approuvé des résolutions invitant la SIFC à poursuivre ses efforts pour contribuer à la promotion du commerce et à la coopération commerciale entre les pays membres de l'OCI.

- "Exprime son appréciation des activités de promotion et de développement du financement du commerce et des échanges commerciaux de la SIFC, ainsi que sa mobilisation de fonds sur le marché international et auprès des partenaires au développement pour financer les opérations commerciales des États membres, contribuant ainsi à la réalisation de l'objectif de 25% de commerce intra-OCI".
- "Se félicite des efforts déployés par la SIFC pour financer les PME et les Pays membres les moins avancés et prend acte de ses efforts visant à diversifier son portefeuille et à accorder davantage de financement au secteur agricole, qui a un impact direct et

prépondérant en termes d'amélioration de la productivité, de création d'emplois, d'augmentation des recettes d'exportation et de réduction de la pauvreté."

- "Appelle les États membres à compléter leurs modalités d'adhésion aux institutions du Groupe de la BID (SIFC et SIACE), afin que le Groupe puisse s'acquitter de sa mission avec succès."
- "Prend acte des initiatives de promotion du commerce et de renforcement des capacités lancées par la SIFC dans le cadre de ses divers programmes phares, notamment l'Initiative Aide au commerce pour les États arabes (AFTIAS), le Programme de Pont commercial arabo-africain et le Programme des Connaissances commerciales."
- "Prend également acte des efforts de la SIFC pour organiser un Forum sur le développement du commerce afin de sensibiliser le secteur privé des États membres au sujet des services de financement du commerce de la SIFC et à encourager les organismes du secteur privé des États membres à participer activement au Forum."
- "Salue le lancement officiel du Programme spécial pour l'Asie centrale (PSAC), avec sa composante de financement du commerce, lors de la 41^e Réunion annuelle du Conseil des gouverneurs du Groupe de la BID et prend acte des efforts de préparation entrepris par le Groupe de la BID (SIFC) pour sa mise en œuvre effective."
- "Prend acte des efforts de la SIFC pour mettre en œuvre des Programmes commerciaux intégrés pour le développement de produits en fusionnant ses services de financement du commerce avec ses interventions d'assistance technique liées au commerce, et invite la SIFC à concevoir des programmes similaires pour d'autres produits stratégiques."
- "Se félicite des efforts de la SIFC pour diversifier les instruments de la finance islamique, encourager les programmes de formation sur la finance islamique et promouvoir les solutions de la finance islamique dans les forums internationaux, et salue l'annonce de l'organisation d'une rencontre sur la finance du commerce islamique en marge du prochain Forum public de l'OMC."

B. OPERATIONS DE FINANCEMENT DU COMMERCE DE LA SIFC POUR LE DÉVELOPPEMENT

La SIFC accomplit sa mission à travers deux grandes branches d'activité : 1) le financement du commerce, et 2) le développement du commerce. Du côté du financement du commerce, la Société offre un financement pour des opérations commerciales aux gouvernements souverains, aux entreprises du secteur privé et aux petites et moyennes entreprises (PME) au moyen de lignes de financement accordées aux banques locales et régionales.

Au cours des neuf années écoulées depuis la création de la SIFC en 1429H, les réalisations de celle-ci ont été remarquables dans la branche du financement du commerce comme dans celle du développement du commerce. Les totaux des approbations et des décaissements ont atteint 35,4 milliards USD et 26,8 milliards USD, respectivement. Par ailleurs, le total des fonds mobilisés auprès des banques et institutions financières partenaires s'est établi à 26,9 milliards USD, ce qui reflète l'importance du rôle de la SIFC en tant que catalyseur qui attire les fonds requis pour les transactions commerciales coûteuses au profit des pays membres. En outre, la SIFC a continué d'accorder le financement à certains pays membres dans le cadre d'accords-cadres pluriannuels passés avec la plupart des grands clients souverains. Des initiatives régionales telles que l'Initiative Afrique ont continué à progresser de façon notable.

Dans le domaine du développement du commerce, le Programme de coopération et de promotion du commerce (TCPP) continue de compléter les activités de financement du commerce de la SIFC à travers ses six branches : Promotion du commerce, Facilitation du commerce, Renforcement des capacités, Valorisation des produits stratégiques, Intégration du commerce et Aide au financement du commerce. Conformément à sa nouvelle orientation stratégique, la SIFC a commencé à guider ses interventions vers une approche de programme intégré combinant le financement du commerce avec le développement du commerce et le renforcement des capacités afin d'amplifier l'impact. Des exemples en sont (i) le Programme indonésien de développement des exportations de café, et (ii) une initiative visant à aider les producteurs de coton en Afrique de l'Ouest à étendre leurs débouchés à l'exportation.

1. Contribuer à la sécurité énergétique des pays membres

L'accès durable à l'énergie est un facteur déterminant pour le développement économique et social. Les services énergétiques ont de multiples impacts sur la productivité, la santé publique, l'éducation et la sécurité alimentaire. Selon les estimations, 3 milliards de personnes dans le monde, vivant en majorité en Afrique Subsaharienne et dans les pays en développement d'Asie, n'ont pas accès à l'électricité. L'insuffisance des infrastructures et des moyens d'accès à l'énergie sont les principales causes de la sous-performance du secteur dans ces pays.

Par conséquent, l'amélioration de l'accès à l'énergie est essentielle pour libérer le potentiel d'un développement économique et social plus rapide. La SIFC prévoit donc de soutenir le secteur de l'énergie, car c'est un des principaux piliers de sa stratégie pour ses interventions dans les pays membres. Ainsi, la Société demeure un partenaire historique qui offre le financement nécessaire pour l'obtention du fuel et le maintien de la stabilité de la production d'électricité pour atteindre une grande partie de la population défavorisée.

Dans de nombreux pays où peu de bailleurs de fonds sont en mesure de financer des opérations d'énergie, du fait qu'elles nécessitent souvent des ressources considérables, la SIFC joue un rôle de catalyseur en mobilisant sur les marchés internationaux les fonds requis pour couvrir d'importantes opérations énergétiques syndiquées. Au fil des ans, la SIFC a accumulé une expérience considérable dans ce secteur, avec une présence dans 57 pays.

Le financement apporté par la SIFC au secteur de l'énergie se caractérise par ce qui suit :

- En 2016 (1437H), le financement de produits énergétiques a représenté près de 60% du total des approbations, également réparti entre pétrole brut et produits pétroliers ;
- La majeure partie du financement lié à l'énergie est allé aux pays d'Asie et de la région MENA, suivis par les pays d'Afrique Subsaharienne.

2. Soutenir l'exportation des principaux produits agricoles

Les interventions de la SIFC dans le domaine de l'agriculture continuent de porter sur les produits qui contribuent à créer des emplois, à améliorer la productivité, à réduire la pauvreté et à renforcer la sécurité alimentaire. Il convient de souligner que le soutien apporté par la Société est important pour la sécurité alimentaire en Afrique Subsaharienne où une grande partie du portefeuille de financement du commerce est attribuée au secteur agricole, ce qui contribue fortement à l'amélioration de la sécurité alimentaire. En fait, l'agriculture représente la plus grande part (54%) du portefeuille de financement du commerce de la SIFC pour l'Afrique Subsaharienne. À noter que, même si le financement de l'agriculture est principalement destiné aux cultures de rente, notamment le coton et l'arachide, il contribue aussi à renforcer la sécurité

alimentaire, car les agriculteurs utilisent une partie des intrants agricoles ainsi financés pour cultiver leurs cultures vivrières. De plus, le financement permet aux agriculteurs de recevoir des paiements réguliers pour leurs récoltes, ce qui améliore le revenu de leur ménage. En outre, certaines opérations de financement, même si elles sont modestes, sont spécifiquement destinées à la sécurité alimentaire. Elles se sont élevées à 17 millions USD en 1437H-1438H (2016) et ont profité au gouvernement du Mali (Montant cumulé : 42 millions USD).

En plus de ses interventions en Afrique Subsaharienne, la SIFC accorde son financement pour le café en Indonésie et le blé au Kazakhstan, contribuant dans les deux cas à l'amélioration du revenu et des moyens de subsistance des agriculteurs. Voici quelques-unes des mesures prises pour améliorer la sécurité alimentaire et soutenir le secteur de l'agriculture :

- Synergie et partenariat avec le Département de l'Agriculture de la BID pour collaborer au renforcement du financement du secteur agricole dans les pays membres ;
- Partenariat avec la nouvelle Organisation de la sécurité alimentaire islamique de l'OCI ;
- Mettre des producteurs en contact direct avec les acheteurs dans les pays membres ; et
- Veiller à cibler le financement qui améliore la sécurité alimentaire dans les pays membres.

En 1437H-1438H (2016), les approbations globales pour le secteur agricole ont atteint 13% du portefeuille ; c'est la troisième plus grande allocation après l'énergie. Au cours de l'exercice, la SIFC a approuvé 16 opérations pour le secteur de l'agriculture dans 8 pays membres. Les principales caractéristiques du financement de la SIFC dans ce segment sont les suivantes :

- La majeure partie du financement va au soutien des principaux produits d'exportation, comme le coton et l'arachide dans le secteur agricole ;
- L'Afrique et la région MENA ont représenté la plus grande part de ce portefeuille, le Cameroun, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie et Djibouti en étant les principaux bénéficiaires.

3. Promouvoir la finance islamique en servant les PME des pays membres

Pour atteindre le plus grand nombre de PME dans les pays membres, la SIFC offre un financement mourabaha aux institutions financières et banques commerciales locales qui, à leur tour, accordent un financement aux PME et autres clients du secteur privé. Cela contribue non seulement à l'ouverture d'un accès tant attendu à la finance, mais aussi à la promotion du système financier islamique, au moment où les banques partenaires s'initient aux instruments de financement islamiques. Les points saillants du soutien de la SIFC au secteur des PME sont présentés ci-après.

4. Mobiliser des ressources pour le financement du commerce

L'exercice 1437H-1438H (2016) n'a pas été un exercice normal pour la SIFC en matière de financement des opérations commerciales. Les faibles prix des matières premières, la fragilité de certains pays membres, la détérioration de la solvabilité de certains clients et le coût croissant du capital et des taux d'intérêts sont autant de difficultés qui ont limité la capacité de la Société à augmenter le volume de financement ciblé auprès de ses partenaires. Cela s'est traduit par une

réduction du nombre de transactions syndiquées et une baisse du volume des fonds mobilisés auprès des partenaires.

En dépit de ces difficultés, le réseau des partenariats s'est avéré être résistant et aussi fort qu'il l'a été au cours des années précédentes. Au cours de l'exercice, la SIFC a pu poursuivre son grand objectif d'élargir son réseau de partenaires en lui adjoignant de nouvelles institutions financières et des banques. Grâce à sa collaboration avec les anciens et nouveaux partenaires, la Société a réussi en 1437H-1438H (2016) à mobiliser 2.432 millions USD en 22 opérations syndiquées en faveur de 15 pays membres. Ce niveau des fonds mobilisés représente environ 56% du total du financement du commerce fourni par la SIFC à ses clients au cours de l'exercice. 1437H-1438H (2016) a également été un exercice important par la collaboration de la Société avec les fonds et les entités de la BID, le financement total venant de la BID ayant enregistré un niveau record de 897 millions USD.

Mettant à profit ce réseau de partenaires, la SIFC poursuivra son élargissement en maintenant et renforçant ses relations avec ses partenaires actuels, et en créant de nouveaux partenariats, notamment avec les banques internationales et les banques régionales multilatérales de développement.

5. Renforcer le soutien et la collaboration par une présence sur le terrain

La SIFC, en partenariat avec le Groupe de la BID et ses membres, s'est engagée dans une décentralisation et un renforcement de l'initiative de présence régionale dans le but de déléguer des pouvoirs et des responsabilités sur le terrain. La présence régionale accrue a rapproché la SIFC des clients, et ceci lui a permis de répondre aux besoins de ses pays membres. De plus, grâce à sa présence sur le terrain, les risques découlant des difficultés accrues de l'environnement d'exploitation et de l'incertitude des marchés internationaux peuvent être mieux évalués.

L'approche 'un seul groupe' du Groupe de la BID en matière de présence sur le terrain est conçue pour assurer : (i) une 'image de marque' harmonisée des services du Groupe de la BID ; (ii) une synergie du Groupe dans le développement et les interventions ; et (iii) des économies d'échelle et le partage des coûts.

Par priorité stratégique, la SIFC a décidé de relocaliser certains de ses agents d'accueil de la clientèle dans les Bureaux régionaux et les Bureaux de présentation pays. Jusqu'ici, la Société a collaboré avec les membres Groupe de la BID dans le Bureau régional de Dakar (Sénégal, couvrant 11 pays de la région Afrique de l'Ouest) et dans les Bureaux de présentation pays situés à Dhaka (Bangladesh), à Istanbul (Turquie) et à Jakarta (Indonésie). La SIFC devrait rejoindre d'autres membres du Groupe de la BID dans le Bureau régional de Rabat dans un proche avenir. Les avantages de la décentralisation et du renforcement de la stratégie de présence régionale se manifestent déjà à travers une amélioration des relations avec les clients, une visibilité régionale accrue et une augmentation du volume d'affaires et des approbations.

Les gains à tirer de la présence de la SIFC dans les régions sont importants. Ainsi, grâce à la création du Bureau régional de Dakar, la SIFC a maintenant un accès facile à l'Afrique de l'Ouest. L'établissement d'une présence locale à Dakar a augmenté l'efficacité des interventions, et les décaissements se sont notablement multipliés dans toute l'Afrique de l'Ouest.

L'Indonésie est la plus grande économie de l'Asie du Sud-Est et est l'un des plus importants pays émergents dans le monde. Le café y joue un rôle socio-économique de premier plan. Grâce

au Bureau de présentation pays de Jakarta, la SIFC a pu mener à bien la mise en place du Programme de développement des exportations de café indonésien, qui a permis d'augmenter les ventes reportées et de surmonter le problème du manque de financement sur le marché.

Le Bangladesh compte parmi les 12 premiers pays en développement dans le monde et est un des plus grands marchés d'Asie du Sud. Grâce à une présence locale à Dhaka, la SIFC a pu améliorer ses relations avec le gouvernement bangladais et accéder plus aisément au secteur privé, ce qui a augmenté les décaissements.

Un des portefeuilles les plus actifs de la SIFC, le marché de la Turquie, connaît une forte croissance, en dépit des récents bouleversements politiques. La présence régionale à Istanbul a donné lieu à une forte augmentation des approbations de 860 millions USD en 1437H-1438H (2016), ce qui représente 19,21% du total des approbations. Cette tendance devrait se poursuivre au cours des trois prochaines années. La décentralisation de l'autorité et des responsabilités de la SIFC au profit de la stratégie d'action sur le terrain est essentielle pour améliorer la visibilité de la Société et ses activités sur le terrain. La SIFC continuera à se décentraliser en renforçant sa présence régionale au cours des trois prochaines années.

C. PROGRAMME DE COOPÉRATION ET DE PROMOTION DU COMMERCE (TCPP)

1. Plateformes de coopération pour une intégration économique régionale renforcée

1.1. Initiative Aide au commerce pour les États arabes (AFTIAS)

Pour renforcer la coopération et l'intégration commerciales entre les États arabes et entre eux et le reste du monde, la SIFC a pris l'initiative de concevoir et mettre en œuvre un Programme de développement du commerce régional, avec un accent particulier sur l'amélioration de l'intégration régionale, dans le but de stimuler la croissance économique et le développement. Le programme Aide au commerce (AFTIAS) a été conçu et lancé en décembre 2013. Les objectifs du programme AFTIAS sont les suivants :

- Améliorer la compétitivité régionale par des réformes des politiques commerciales et le renforcement des capacités des Institutions d'appui au commerce (IAC) ;
- Renforcer le côté offre commerciale et l'intégration de la chaîne de valeurs ;
- Renforcer les capacités des organisations de commerce régionales et sous régionales afin qu'elles puissent mieux gérer les politiques et les programmes d'intégration commerciale.

Cinq agences de l'ONU (OIT, CCI, CNUCED, PNUD et ONUDI), la Ligue des États arabes (LEA), les missions permanentes des pays arabes à Genève, les organisations régionales arabes, la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID) et le Centre de formation sur le commerce extérieur en l'Égypte sont les Agences d'exécution des projets du Programme. La liste des projets mis en œuvre et en cours d'exécution est fournie en Annexe 1. Cinq nouveaux projets approuvés et évalués pour être financés par le Comité technique de sélection figurent dans l'Annexe 1. La mise en œuvre du Programme devrait être achevée vers la mi-2018. Elle sera suivie par une évaluation externe.

1.2. Programme spécial pour l'Asie Centrale (SPCA)

En 2016, le G. BID a élaboré un Programme spécial pour l'Asie Centrale (SPCA) pour faire face à certains des défis de développement auxquels sont confrontés les États membres d'Asie Centrale. Dans le cadre de ses fonctions de soutien aux efforts du G. BID pour renforcer l'intégration régionale entre les pays membres, la SIFC a travaillé en étroite collaboration avec le Département Programmation par pays de la BID durant la préparation du document du Programme. Le développement commercial et la promotion de l'intégration du commerce régional sont parmi les principaux domaines d'intervention du Programme.

Le volet commercial de l'initiative porte sur deux sous-secteurs d'intervention. Le premier vise à améliorer l'intégration économique régionale entre les pays d'Asie Centrale membres de l'OCI par l'application de diverses mesures de facilitation du commerce au niveau national et régional. Le second vise à améliorer la compétitivité commerciale des industries agroalimentaires dans les pays du SPCA et leur éventuelle intégration dans la chaîne de valeur mondiale. Dans le cadre des efforts fournis pour la mise en œuvre du Programme, la SIFC et le PNUD organiseront deux ateliers régionaux de formation au profit des autorités gouvernementales et des IAC sur les thèmes suivants, ce qui préparera le terrain pour d'autres activités prévues par le Programme :

Analyse de marché et flux commerciaux

Commerce électronique pour faciliter les échanges transfrontaliers

Ces programmes de formation seront suivis d'ateliers et séminaires nationaux portant sur le financement du commerce et des exportations pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles des pays membres. La SIFC envisage par ailleurs de promouvoir l'idée du développement des marchés de produits de base dans la région en introduisant l'agrément d'exploitation d'entrepôts et le système de récépissés d'entrepôt comme garanties et avoirs liquides dans le secteur bancaire.

1.3. Programme de Pont commercial arabo-africain (PCAA)

Le commerce intra régional entre les États arabes et les pays africains membres de l'OCI ne reflète pas les véritables potentialités commerciales des deux régions. Pour cette raison, la SIFC, le Programme saoudien des exportations (SEP), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) et la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE) ont convenu de mettre en place une plateforme de partenariat pour faire face à ce problème au moyen d'un programme de promotion du commerce régional conçu pour stimuler les échanges entre les deux régions.

Le Forum de lancement du Programme de Pont commercial arabo-africain a été organisé à Rabat, Royaume du Maroc, en collaboration avec le ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Investissement et de l'Économie numérique les 22-23 février 2017. Ce programme, mis au point par la SIFC en coordination avec les institutions et les autorités nationales, régionales et internationales, vise à promouvoir et accroître les échanges commerciaux entre les pays arabes et les pays d'Afrique Subsaharienne, à fournir et soutenir le financement du commerce et l'assurance des crédits à l'exportation, ainsi qu'à relier les économies par la mise en place de plateformes logistiques et à améliorer les outils actuels de renforcement des capacités liées au commerce afin d'accroître et diversifier les échanges commerciaux et les opportunités de partenariat entre les deux régions. Les actions couvertes par le programme sont :

- Soutien au développement des capacités des institutions d'appui au commerce et des PME exportatrices par des programmes de formation portant sur les exportations et le commerce international ;
- Soutien pour l'organisation de forums d'affaires spécialisés, de réunions B2B et d'expositions internationales, et création d'une plateforme d'informations commerciales en ligne pour les entreprises ;
- Soutien à la réalisation d'études et de rapports portant sur le commerce transfrontalier, la logistique, le potentiel commercial, etc. ; et
- Proposition de mécanismes de financement du commerce et d'assurance des exportations pour les entreprises des deux régions.

1.4. Forum pour le développement du commerce

Un autre programme phare du TCPP est le Forum pour le développement du commerce, qui traduit la volonté d'établir une plateforme privée-publique de partenariat. En effet, le Forum a pour but de réunir les responsables de la politique commerciale et les hommes d'affaires. L'objectif est de penser et tracer les politiques commerciales pour pouvoir dégager des solutions communes aux difficultés communes des pays membres de l'OCI et de partager les expériences et les meilleures pratiques en matière de développement des échanges commerciaux, tout en offrant aux hommes d'affaires des opportunités pour établir des partenariats commerciaux dans des réunions d'appariement des intérêts. Un autre objectif est d'offrir une occasion d'éducation par le biais d'événements spécifiques de renforcement des capacités. La SIFC est en phase finale de conclusion d'un accord de partenariat avec le pays hôte, où se tiendra la première édition du Forum.

2. Partenariat pour le renforcement des capacités commerciales et le développement des connaissances

2.1. Programme de Pont des connaissances commerciales (TKBP)

Les activités de renforcement des capacités commerciales telles que l'organisation de formations, d'ateliers, de séminaires et de conférences sont des activités que la SIFC mène de façon régulière, en collaboration avec ses partenaires en renforcement des capacités. Le TKBP est un programme-cadre de la Société, dont il consolide les activités de renforcement des capacités avec l'expérience pratique et le savoir-faire de ses partenaires de développement pour créer des capacités commerciales durables au sein des secteurs public et privé des pays membres de l'OCI. Pour donner suite à ces initiatives, la SIFC organise plusieurs programmes de formation, séminaires et ateliers dans le cadre de ses différents programmes phares.

2.2. Formation et emploi des jeunes dans le commerce international

Le Programme de formation pour l'exportation et l'emploi (TREE), mis en œuvre dans le cadre du Programme AFTIAS, est une illustration de la manière dont la SIFC conçoit son programme de développement durable des capacités avec ses partenaires. Ce programme est mis en œuvre par le Centre de formation au commerce extérieur (FTTC) et est cofinancé par le Conseil de la formation industrielle (ITC) d'Égypte. La SIFC pense reproduire ce programme de formation dans d'autres pays membres si les bénéficiaires contribuent au budget du projet.

Le Programme de formation vise à améliorer les connaissances et les compétences des jeunes et à reconnaître ces derniers comme étant Spécialisés en exportation, ce qui leur permettra de

trouver des postes intéressants dans le commerce international et de créer leur propre entreprise. Une série de cours de formation seront dispensés à 1000 nouveaux diplômés universitaires. La mise en œuvre du projet a été lancée en mars 2016 par la signature d'un accord de partenariat entre la SIFC, l'IITC d'Égypte en tant que bailleur de fonds et le Centre de formation au commerce extérieur (FTTC) en tant qu'Agence d'exécution du projet et fournisseur de formation.

Après l'achèvement des programmes de formation, les jeunes diplômés seront employés par des entreprises privées actuellement actives dans le commerce international ou en cours d'extension de leurs activités à d'autres pays. Le programme de formation permettra de développer la culture de l'exportation au sein des entreprises et d'améliorer les connaissances en matière de qualité internationale, de normalisation, de règles commerciales multilatérales, de marketing de l'exportation, d'image de marque et de développement du produit et de la qualité.

2.3. Programme de renforcement des capacités en commerce international et d'accompagnement pour l'accès au marché, Sénégal

Un programme de formation similaire est en cours de préparation en collaboration avec le Bureau de facilitation du commerce (TFO) du Canada pour accompagner le développement des capacités humaines dans le domaine du commerce international. L'accord de partenariat avec TFO-Canada a été signé le 23 janvier 2017 à Dakar, Sénégal. La mise en œuvre du projet a débuté en mars 2017.

La première composante, qui est la formation de formateurs, vise à mettre en place une plateforme de formation des exportateurs à mettre en œuvre par l'ASEPEX et d'autres Institutions d'appui au commerce (IAC) au Sénégal. Avec cette composante, l'ASEPEX et les IAC associées développeront leurs compétences techniques dans le domaine du commerce international et seront ainsi en mesure d'assurer des services de formation commerciale et de soutien aux exportateurs et exportateurs potentiels sénégalais représentant divers secteurs d'une manière qui va aider leurs entreprises à développer leurs exportation et à contribuer au développement économique durable et à la réduction de la pauvreté au Sénégal. La deuxième composante de l'initiative sera axée sur le développement et le renforcement des capacités des PME sénégalaises et de leurs produits pour qu'elles puissent compter sur tous les outils et connaissances qui pourraient les aider à introduire de la manière la plus efficace leurs produits sur le marché canadien et y acquérir un positionnement intéressant par rapport aux concurrents tout en restant prêts à saisir toute nouvelle opportunité d'exportation qui peut se présenter.

2.4. Programme de Développement des exportations de café indonésien de la SIFC

La subsistance de millions de personnes parmi les plus pauvres dans les pays en développement, et en particulier dans les pays les moins avancés, repose sur les produits agricoles. Ces produits sont l'épine dorsale de leurs économies et comptent pour la plus grande part des recettes d'exportation, du PIB et de l'emploi. De même, le secteur agricole représente en moyenne 11,5% du PIB des pays membres de la BID, niveau qui atteint jusqu'à 50 à 60% du PIB dans plusieurs de ces pays, en particulier dans les PMMA. Le secteur agricole occupe plus de 40% de la population active, et arrive jusqu'à 85% dans certains pays. Par conséquent, depuis sa création, la SIFC a toujours soutenu avec grand enthousiasme les produits stratégiques des pays membres en leur accordant les facilités de financement de toute la chaîne de valeurs. Aujourd'hui, pour aider les pays membres à relever les défis auxquels ils sont confrontés tout

au long de la chaîne de valeurs des produits, la SIFC associe ses facilités de financement de commerce avec son assistance technique pour le développement du commerce.

Un de ses programmes de développement intégré des produits de base a été conçu pour soutenir le secteur du café indonésien. Le Programme de développement des exportations de café indonésien de la SIFC (ICEDP) s'attelle aux deux difficultés rencontrées par l'industrie du café en Indonésie. L'accès au financement est une de ces difficultés, qui sera surmontée par les mécanismes de financement du commerce de la SIFC. Dans le cadre de ce programme, la Société accordera un financement de 100 millions USD aux PME exportatrices sur une période de 3 ans, ce qui améliorera leur compétitivité sur les marchés internationaux et fera que des fonds seront à la disposition des petits exploitants agricoles en échange de leur culture.

La SIFC travaille actuellement avec ses partenaires locaux sur la création du Centre de formation des planteurs de café. Ce Centre offrira aux agriculteurs une formation sur les pratiques de production avancées, leur réalisera des tests d'analyse du sol pour les engrais et leur fournira des semis d'arbres à des prix raisonnables pour remplacer leurs caféiers par d'autres à rendement plus élevé. En outre, la SIFC organisera des rencontres d'appariement d'intérêts pour donner un accès direct à de nouveaux débouchés à l'exportation, principalement à partir des pays membres de l'OCI. À moyen terme, la SIFC prévoit d'élaborer un Programme de renforcement des capacités des coopératives d'agriculteurs pour permettre à ces dernières de jouer un rôle actif au niveau de l'achat des intrants, de la commercialisation/exportation directe du café, des traitements post-récolte et de la gestion des centres de formation. Un atelier de validation du plan d'activité du Centre de formation sera organisé au second semestre de 2017 en collaboration avec les partenaires locaux.

2.5. Programme de développement du partenariat entre les Égreneurs de coton d'Afrique de l'Ouest et les Filateurs de coton d'Asie du Sud-Est

L'Afrique de l'Ouest, en tant que région, est le 2^e exportateur de coton au monde, après les USA. Depuis sa création, la SIFC a fourni 938 millions USD de financement de chaîne de valeurs au coton africain. D'un autre côté, certains pays membres de l'OCI, à savoir le Bangladesh, la Turquie et l'Indonésie, font partie des 5 premiers importateurs de coton. Cependant, les relations commerciales directes entre les pays membres sont faibles, alors qu'elles présentent un fort potentiel de développement. Dans ce contexte, la SIFC organisera avec ses partenaires locaux d'Afrique de l'Ouest, l'Association cotonnière africaine et la Textile Mill and Cotton Association du Bangladesh et de l'Indonésie, des réunions B2B sur le coton à Dhaka, Bangladesh, et à Jakarta, Indonésie, dans la première moitié d'avril 2017. Ces réunions faciliteront l'établissement d'un nouveau partenariat commercial direct entre les entreprises ouest-africaines d'égrenage du coton et l'industrie bangladaise et indonésienne du textile et du coton. Pareilles rencontres B2B spécialisées seront organisées pour d'autres secteurs, d'autres produits et d'autres pays dans le cadre de divers programmes phares de la SIFC, notamment le Programme de Pont commercial arabo-africain.

Conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC, la SIFC continuera de faciliter l'organisation de séminaires, ateliers et activités de renforcement des capacités des institutions de l'OCI en apportant un soutien financier partiel, qui sera communiqué aux prochaines réunions du COMCEC.

Annexe 1 : Liste des projets d'AFTIAS

- Appui à la Ligue des États arabes pour la promotion de l'intégration commerciale régionale par le renforcement des capacités du Département de l'Intégration économique, Affaires économiques, du Secrétariat de la Ligue arabe (mis en œuvre par le PNUD) ;
- Amélioration du rendement des échanges commerciaux et des couloirs de transport entre le Soudan et l'Égypte, entre l'Égypte et l'Arabie Saoudite et entre l'Arabie Saoudite et la Jordanie par l'amélioration des procédures douanières et l'équipement des centres frontaliers (mis en œuvre par le PNUD) ;
- Amélioration de la compétitivité régionale par la revue des mesures non tarifaires appliquées en Égypte, Jordanie, Maroc, Palestine, Arabie Saoudite, Soudan et Tunisie et l'identification des actions concrètes à entreprendre aux niveaux national et régional pour éliminer les restrictions non tarifaires (mis en œuvre par le CCI) ;
- Soutien à l'adhésion du Soudan et des Comores à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en fournissant à ces pays un appui technique et une aide au renforcement des capacités en matière de politique commerciale et de cadres institutionnels et juridiques liés à la réforme du commerce (CNUCED) ;
- Renforcement des compétences des travailleurs de certains secteurs de l'exportation en Égypte au moyen d'outils de formation qui aident à faire face aux besoins de l'industrie, et des compétences des demandeurs d'emploi dans les secteurs de l'industrie alimentaire, du bois et des meubles (mis en œuvre par l'OIT) ;
- Renforcement des institutions d'appui au commerce en Algérie, Égypte, Koweït, Liban, Oman et Arabie Saoudite (mis en œuvre par le CCI) ;
- Soutien aux petites et moyennes entreprises de la région du Conseil de coopération du Golfe (CCG) pour accéder aux marchés étrangers (mis en œuvre par le CCI) ;
- Formation des jeunes pour emploi dans le commerce international (mis en œuvre par le Centre de formation au commerce extérieur (FTTC), Égypte) ;
- Programme de renforcement des capacités et de soutien institutionnel à la Zone franche de Nouadhibou, Mauritanie, pour qu'elle puisse adopter les pratiques internationales en matière de conception organisationnelle, de gestion des ressources humaines, de planification financière et de gestion (mis en œuvre par la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID), G. BID) ;
- Étude de faisabilité pour la création d'un village d'exportation des produits de l'artisanat, Djibouti (Agence d'exécution : CCI) ;
- Stratégie nationale du commerce pour soutenir la diversification économique de l'Algérie (Agence d'exécution : CCI) ;
- Renforcement des capacités des PME palestiniennes (Agence d'exécution : ONUDI) ;
- Extension de l'approche de modernisation des PME en Tunisie à l'innovation et aux exportations (Agence d'exécution : ONUDI) ;

- Étude pour la création de Plateformes logistiques pour la facilitation du commerce et de l'investissement entre le Maroc et l'Afrique Subsaharienne (Agence d'exécution : SNTL).